

**Liste des modifications apportées par la version 12
du guide des examens biologiques : PREA TOUS M FI 005**

Paragraphe(s) concerné(s)	Description de la(des) modification(s)
5	<p><u>Organigrammes du laboratoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Actualisation de la figure 1</u> : Organigramme fonctionnel et nominatif processus
7	<p><u>Prélèvement et manipulation des échantillons primaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Tableau 2 : Matériel de prélèvement</u> Suppression de la liste du matériel : <ul style="list-style-type: none"> - des tubes CTAD (arrêt de commercialisation) - des écouvillons standard avec milieu Amies liquide • <u>Tableau 3 : Kits Biomnis</u> Ajout à la liste : <ul style="list-style-type: none"> - des tubes T2 : EDTA + aprotinine - des tubes T4 : héparine de sodium
8	<p><u>Examens du secteur hémostase</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des tubes CTAD (arrêt de commercialisation) • <u>Activités anti-Xa HNF et TCA pour surveillance d'un traitement par HNF</u> : Modification du délai maximal d'acheminement sur tube citrate : 4h et non plus 2h • <u>TIH : test rapide</u> : Modification du commentaire comme suit : « Examen permettant d'écarter une TIH en cas de probabilité modérée (score 4T = 4 ou 5) (...) En cas de probabilité élevée (score 4T > 5), prescrire d'emblée un test de confirmation. Un score 4T ≤ 3 permet d'exclure la TIH et rend inutile tout examen biologique. »
9	<p><u>Examens du secteur hématologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de la liste des examens accrédités
11.1	<p><u>Examens du secteur biochimie - immunologie - sérologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cryoglobuline</u> : suppression de la liste des examens réalisés par le laboratoire (examen désormais sous-traité) • <u>SARS-CoV2 : sérologie</u> : ajout de l'examen
11.2	<p><u>Examens sous-traités du secteur biochimie - immunologie - sérologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cryoglobuline</u> : ajout à la liste des examens sous-traités

Paragraphe(s) concerné(s)	Description de la(des) modification(s)
12.2	<p><u>Examens de microbiologie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Antigène urinaire pneumocoque :</u> Ajout aux commentaires des précisions suivantes : « <i>La positivité du test persiste chez 70% des patients deux mois après l'épisode infectieux.</i> » « <i>Des faux positifs ont été retrouvés (...) dans les deux jours suivants la vaccination pneumococcique.</i> » • <u>Rotavirus+ adénovirus+norovirus</u> Ajout aux commentaires des précisions suivantes : « <i>L'excrétion du rotavirus, de l'adénovirus et du norovirus est maximale respectivement dans les 3 à 5, 3 à 13 et 2 à 3 jours suivant l'apparition des symptômes. (Possible faux négatifs en cas de prélèvement trop tardif).</i> » En lieu et place de la phrase antérieure : « <i>La sensibilité est meilleure si le prélèvement est fait dès l'apparition des symptômes.</i> » • <u>Clostridium difficile</u> Ajout aux commentaires de la phrase suivante : « <i>Il n'y a pas lieu de réaliser l'examen sur plusieurs prélèvements successifs chez un même patient, ni de renouveler le test dans les 7 jours suivants un résultat négatif.</i> » • <u>SARS-CoV2 (par RT-PCR) :</u> ajout de l'examen • <u>Hémocultures</u> Ajout du volume de remplissage recommandé pour les flacons pédiatriques = 5mL • <u>Liquides d'épanchement</u> Ajout aux consignes concernant les précisions à mentionner sur la prescription : <i>Préciser (...)</i> « <i>- les examens souhaités (bactériologie standard, mycologie, recherche d'Actinomyces et/ou Nocardia)</i> <i>- s'il y a une suspicion de bactéries fragiles (cf ci-dessous consignes spécifiques)</i> »